

Compte-rendu de la réunion de la commission locale d'information et de surveillance de la société CHIMIREC du 3 février 2012

Le 3 février 2012, s'est tenue, sous la présidence de M. Guy GAUTHIER, Sous-Préfet de Fougères-Vitré, la réunion annuelle de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) de la société CHIMIREC dans les locaux de l'entreprise à Javené.

Participants :

Collège des représentants des collectivités territoriales :

- M. BENOIT, conseiller général
- M. BENEDETTI, maire-adjoint de Javené

Collège des représentants des associations et riverains :

- M. PÉGEAUD, association Eaux et Rivières de Bretagne
- M. LEBEDEL, association La Passiflore

Collège de l'exploitant :

- M. VIVIER, directeur régional de la S.A.S CHIMIREC
- M. BESNIER, responsable QSE

Collège des représentants de l'Etat :

- M. APPRIOU, DREAL
- M. ENFRIN, ARS - DT 35

Secrétariat :

- Mme BRASSELET, sous-préfecture de Fougères-Vitré

* * *

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 FEVRIER 2011

Le compte-rendu de la réunion du 11 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. VIVIER CONCERNANT APROCHIM EN MAYENNE

En préambule et suite à une question de M. PEGEAUD concernant le site APROCHIM de Grez-en-Bouère (53), M. VIVIER souhaite apporter des compléments d'informations.

Ce site fait partie du groupe CHIMIREC, mais son activité consiste en la décontamination des transformateurs au Pyralène. Pour exemple, en 20 ans, 170 000 tonnes de transformateurs ont été traités.

Suite au durcissement des normes sanitaires européennes, les normes en PCB ont été dépassées dans les sols et chez les bovins. M. VIVIER rappelle que les contrôles qui ont révélé ce dépassement ont été effectués par l'entreprise elle-même. Les dernières mesures effectuées fin novembre ont fait état de valeurs pour le PCB de 72g/an, pour une limite de 185g/an.

A l'heure actuelle, il reste une ferme dans laquelle des traces de PCB ont été relevées sur les bovins.

M. VIVIER précise que, suite à la médiatisation autour de cette affaire, l'entreprise a perdu une grande partie de ses clients, dont EDF, qui ne lui livre plus ses transformateurs. A terme, cela pourrait être très préjudiciable à l'entreprise et à ses salariés.

De même, la société de Grez-en-Bouère a été également mise en cause concernant les dioxines. Or, elle ne rejette pas ces substances.

BILAN D'ACTIVITE 2011

Chiffres d'affaires 2011 : 22 673 247 €

Il est en augmentation de 9 % par rapport à l'année 2010. C'est une année positive pour la société.

Effectifs :

90 personnes sont employées sur le site de Javené. La majorité en logistique (conducteurs...) et exploitation. L'objectif de l'entreprise est de développer le volet commercial qui comprend actuellement 20 personnes entre les commerciaux de terrain et les sédentaires.

Evolution des tonnages :

Les quantités de déchets collectés se rapproche de l'exercice 2008 (avant la crise).
Tous les postes sont en augmentation (+ 6, 52 % au total).

M. VIVIER précise que l'évolution pour 2012 reste incertaine.

Renouvellement des certifications QSE :

L'obtention de ces certifications est un atout majeur de développement de l'entreprise. Des audits internes ont été mis en place.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2011

SUIVI ET CONTROLES DE L'ACTIVITÉ

Inspections :

DREAL : l'inspection s'est déroulée le 21 novembre 2011.

ASSURANCES : un partenariat a été mis en place avec les assureurs. Une visite a eu lieu le 6 avril 2011.

AFNOR, ORGANISME DE CERTIFICATION

GROUPE CHIMIREC : ces audits doivent permettre une certification unique au niveau du groupe.

AUDITS CLIENTS : la société à la volonté de recevoir le maximum de clients, afin de conforter leur vision positive de l'entreprise.

AUTRES : l'entreprise est très ouverte vers l'extérieur. De nombreuses visites de collèges, lycées, écoles d'ingénieurs sont organisées.

Evolution de la situation administrative de la société :

M. APPRIOU précise que le dossier d'extension des activités de la société a été déposé au moment du changement de la législation sur les Installations Classées retraitant les déchets.

Dans un premier temps, la société CHIMIREC avait déposé un dossier relevant du régime de la simple autorisation, dossier qui n'avait pas été jugé recevable par l'inspection. Suite au positionnement du site en SEVESO seuil haut, un nouveau dossier, dont l'instruction est en cours, a du être déposé.

M. VIVIER précise que depuis fin novembre 2011, de nombreux échanges avec M. APPRIOU ont permis de faire avancer le dossier.

M. APPRIOU se dit inquiet car il craint que l'enquête publique ne puisse se dérouler pendant la période de réserve électorale.

Après contacts auprès de la Préfecture, M. GAUTHIER précise que les enquêtes publiques sont possibles pendant la période de réserve présidentielle mais interdites au cours de la période de réserve législative. Il n'est donc plus possible d'ouvrir une enquête publique après le second tour des présidentielles.

M. APPRIOU indique que le dossier complété des amendements a été déposé ce jour à la Préfecture. Suite à la phase de recevabilité du dossier, la Préfecture en transmet un exemplaire à l'Autorité environnementale, qui a ensuite 2 mois pour se prononcer, avant que le projet ne soit soumis à enquête

publique. La législation prévoit que la notification des prescriptions applicables à l'établissement doit être réalisée dans un délai de trois mois à compter du dépôt en préfecture du rapport du commissaire enquêteur. Le cumul de ces délais fait que le projet d'arrêté de prescriptions devrait passer en CODERST, au mieux, à l'automne 2012.

OBJECTIF N°1 : SANTE ET SECURITE DES HOMMES ET DES INSTALLATIONS

Taux de fréquence des accidents du travail : M. VIVIER indique que la société a atteint son **553ème jour** sans accident du travail. Ce résultat s'explique par la culture sécurité mise en place au sein de l'entreprise. Des causeries sécurité se déroulent mensuellement. Par exemple, un accident du travail dans une usine du groupe sera analysé et expliqué lors de ces rencontres

Prévention du risque chimique : un travail sur la sécurité et les solvants a été mené en 2011. 2012 sera consacré aux autres produits.

Les valeurs d'exposition sont beaucoup plus faible que les seuils critiques.

Pour les prélèvements sur les opérateurs, cela représente 3,1% à 8,4 % des Valeurs Moyennes d'Exposition. Pour les prélèvements fixes, de 21,7% à 30,4% des Valeurs Moyennes d'Exposition.

Malgré ces résultats positifs, la société continue de développer les équipements de protection individuels.

Prévention et maîtrise du risque incendie : La mise en place d'une extinction automatique grâce à un procédé où le départ de feu est noyé de mousse en 2 minutes et 30 secondes est achevée. De même, de nouveaux Robinets d'Incendie Armés (RIA) ont été installés sur le site et le système de détection incendie a été entièrement rénové. L'APSAD (groupement d'assurances) a d'ailleurs délivré plusieurs certifications à l'entreprise, actant de la conformité des mesures mises en place sur le site.

En 2010/2011, le montant de l'investissement pour la protection incendie a été de 490 000 €.

Pour 2012/2013, il devrait atteindre 200 000 €. En effet, de nouveaux bâtiments seront construits sur le site.

Un exercice inopiné de simulation de départ de feu sur une des installations du site s'est déroulé en juin 2011.

OBJECTIF N°2 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENTREPRISE

La société Chimirec développe les filières de valorisation des déchets. 77 % des déchets expédiés en 2011 ont été valorisés.

Bilan environnemental : tous les paramètres sont respectés (suivi du PH réserve incendie; suivi des hydrocarbures totaux au niveau de la réserve; suivi de la DCO). Les rejets sont maîtrisés et les écosystèmes respectés.

Le 20/09/2011a été réalisé un exercice de déversement accidentel, afin d'anticiper une éventuelle pollution au sol.

Un projet d'aménagement paysager en 2012 : la société a le projet de mettre à profit une réserve foncière pour développer la faune et la flore. 10 000 m2 de plantations seront créés. M. VIVIER souhaiterait à terme installer des ruches.

Evolutions de la consommation d'eau : elle a augmenté (1843 m3 en 2011). Ceci s'explique en partie par la vidange de la réserve incendie et l'augmentation de l'activité. M. VIVIER explique que la société recherche des solutions pour éviter les gaspillages. Les conducteurs ont d'ailleurs été sensibilisés afin de réduire les lavages de camions (1 fois par semaine au lieu de 2).

Les eaux issues du nettoyage des contenants (environ 15 m3 toutes les 6 à 7 semaines) sont actuellement envoyées dans un centre de traitement.

M. VIVIER indique que dans les Landes, une usine du groupe effectue un test afin de réutiliser cette eau (circuit fermé). La consommation d'eau a diminué de 70 %.

M. ENFRIN rappelle que les circuits fermés peuvent engendrer le développement de légionelles avec la brumisation.

La diminution des gaz à effet de serre : La zone de décontamination des déchets est celle qui en dégage le plus.

Une convention avec l'Ecole des métiers de l'entreprise a été mise en place en septembre 2011. 5 élèves ingénieurs ont pour objectif de confiner au maximum les rejets de CO2 via une technologie propre, utilisant le charbon actif. Les premiers résultats apparaissent et le 10 février, aura lieu la restitution globale de ce travail avec l'Ecole.

M. LEBEDEL demande si l'entreprise a prévu de se doter d'un appareil mesurant la qualité de l'air dans l'environnement de l'entreprise.

M. VIVIER répond par la négative.

M. ENFRIN rappelle que ces mesures sont difficiles à réaliser. Toutefois, des éléments sur l'impact sanitaire de ces rejets dans l'atmosphère devraient être fournis dans le dossier IC en cours.

Consommations électriques et énergétiques : un diagnostic énergie a été effectué sur le site.

3 compresseurs sont répartis dans 2 bâtiments. L'objectif est d'en supprimer 2, ce qui engendrerait un gain d'énergie significatif. A l'heure actuelle, la société favorise l'achat de moteurs à faible consommation d'énergie.

2012 : projet de certification ISO 50001 (Système de Management de l'Energie).

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER L'INNOVATION

Agrandissement de la ligne de broyage : l'objectif est d'assécher les produits et de réduire la granulométrie, d'où le projet d'extension.

Un arrêté préfectoral est en cours de rédaction afin d'intégrer la nouvelle nomenclature ICPE, et le classement du site en SEVESO seuil haut.

OBJECTIF N°4 : AMELIORER LA PERFORMANCE ET LA COHERENCE DU GROUPE

Le groupe veut mettre en place une certification unique en mai et juin 2012. Le site de Javené fait partie des 5 sites au niveau national retenus pour cette certification.

De plus, des « audits à blanc » peuvent être réalisés dans toutes les entreprises du groupe.

M. VIVIER précise que si un site se révélait défaillant, c'est l'ensemble du groupe qui perdrait sa certification.

OBJECTIF N°5 : ASSEOIR LES AVANTAGES CONCURRENTIELS

La société développe un nouveau logiciel, UNICOM, afin d'avoir un outil informatique unique au niveau national. A l'automne 2012, il sera déployé sur les premiers sites.

Ce projet représente un investissement de 2 millions d'euros pour l'entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé, M. GAUTHIER remercie l'ensemble des participants et M. VIVIER propose une visite de l'entreprise.

Le Président,

Guy GAUTHIER